

□ Editorial

Raoul Lembwadio
Président du Conseil communal



A quelques semaines des vacances, afin de mériter le repos et le délasserment après plusieurs mois de travail assidu, le Conseil communal de la Ville et commune de Boudry vous remercie de votre compréhension et vous demande de faire encore preuve d'un peu de patience.

Les différents chantiers à travers notre cité prouvent la volonté de l'autorité communale de construire et de dynamiser encore d'avantage les infrastructures de cette Ville jadis affranchie par le Comte.

Après plusieurs années de débats, elle aura bientôt sa route, un quartier flambant neuf et des équipements sportifs.

Les vacances ne doivent pas nous faire perdre de vue cependant, qu'un rendez-vous important nous attend. Dans moins d'une année, nous devons nous mobiliser afin de déterminer l'héritage que nous souhaitons léguer aux générations futures.

Nous estimons donc que c'est plutôt une période de réflexion pour chacun et chacune. La pesée d'intérêts amènera les boudrysans et boudrysans à prendre la décision juste, afin d'attraper le train en marche et à se dire enfin qu'une ville (commune) en mouvement et dynamique a plus à gagner qu'à perdre.

Ne laissons pas passer l'occasion. Rappelons-nous aussi que lors de la fusion de nos services d'action sociale, l'émotion et aussi la crainte de perdre notre autonomie, nous a fait croire que tout devait s'écrouler. Aujourd'hui, tout semble démontrer que les bénéficiaires ne sont pas lésés et que les collaborateurs (trices) sont plus rassurés.

Demain, l'autorité veillera à ce que l'ensemble des prestations d'aujourd'hui soient garanties à nos citoyennes et citoyens et que les places de travail soient assurées à nos collaborateurs et collaboratrices.

Alors courage, ensemble nous serons plus forts !

□ Autorités politiques 2010 – 2011

• Conseil communal

Les fonctions suivantes ont été attribuées lors de la séance du Conseil communal du 17 mai 2010 :

Président :	M. Raoul Lembwadio (PS)
Vice-président :	M. Jean-Pierre Kreis (PLR)
Secrétaire :	M. Laurent Schmid (PLR)
Membres :	M. Yves Aubry (PS) M. Denis Keller (PLR)

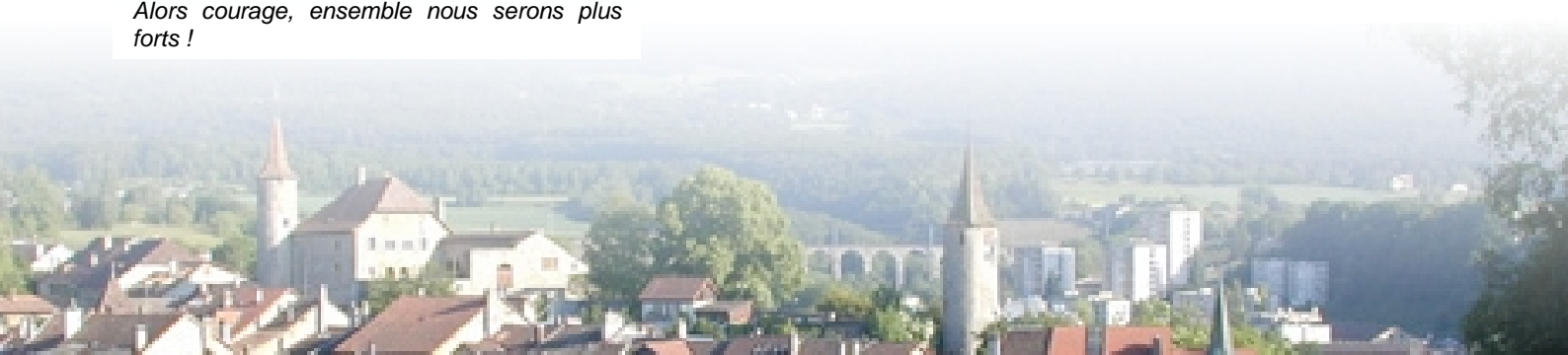
Les différents dicastères sont répartis comme suit au sein des membres du Conseil communal :

Services administratifs et des finances	: M. Yves Aubry
Sécurité publique	: M. Denis Keller
Instruction publique	: M. Yves Aubry
Affaires culturelles, loisirs et sports	: M. Raoul Lembwadio
Affaires sociales, santé	: M. Raoul Lembwadio
Services industriels	: M. Laurent Schmid
Travaux publics	: M. Denis Keller
Environnement et aménagement du territoire	: M. Jean-Pierre Kreis
Economie publique	: M. Laurent Schmid
Bâtiments	: M. Jean-Pierre Kreis

• Conseil général

Lors de la séance du Conseil général du 10 mai 2010, le Conseil général a élu son bureau comme suit :

Président :	M. Yannick Braghini (PLR)
Vice-présidente :	Mme Maria Borel (CMB)
2 ^{ème} vice-présidente :	Mme Caryne Renevey (PS)
Secrétaire :	M. Patrick Oliva (PLR)
Secrétaire-adjoint :	M. Patrick Vaudroz (CMB)
Questeurs :	M. Jérôme Buschini (PS) M. Sébastien Krattinger (PLR)



□ Des nouvelles de l'aménagement du territoire

Faisant l'objet d'un partenariat entre le Conseil communal et l'entreprise générale Bernasconi SA (BEG), la construction de la route des Conrardes a démarré en octobre 2009 et les travaux seront, en principe, terminés à la fin de cette année. Cette route de liaison permettra de desservir le plateau de la Gare dont la première étape d'urbanisation va commencer à la fin de cet été. Ainsi, 168 logements et 18 villas seront construits par l'entreprise générale sur 5 premiers ha durant les prochaines années. Le lancement de la vente et la promotion des nouvelles constructions sont prévus le 14 juin 2010 par BEG.

En parallèle, la nouvelle desserte par les bus, qui empruntera la nouvelle route des Conrardes pour accéder au plateau de la Gare, doit être effective pour décembre 2011. Les routes existantes sur le plateau de la Gare sont en cours d'adaptation actuellement, afin que des bus articulés puissent y circuler.

Enfin, la réalisation des nouveaux terrains de football sur le plateau de Perreux devrait commencer à la fin de cette année. Le FC Boudry pourra y emménager lorsque les nouvelles constructions sur le plateau de la Gare empièteront sur les installations sportives actuelles. Ce transfert aura lieu en principe d'ici 2 ou 3 ans.

Toutes les dispositions sont prises pour concrétiser ces grands projets. Le dernier secteur stratégique, le centre ville de Boudry, doit encore faire l'objet d'un important réaménagement. La nouvelle route des Conrardes fait également office de route de contournement si bien que le centre pourra retrouver une vocation plus piétonne qu'actuellement. Les transports publics y seront aussi plus présents puisque l'ensemble des dessertes par les bus de la région ouest du littoral va converger sur le centre de Boudry, terminus du Littorail (tram).

Pierre Boillod, chef des Services techniques



□ Comptes 2009

Lors de la séance du 10 mai 2010, le Conseil général a accepté les comptes 2009 tels que présentés par le Conseil communal. L'exercice se solde par un déficit de CHF 223'267.10.

Cette perte, dont nous ne pouvons évidemment pas nous réjouir, reste toutefois inférieure d'environ CHF 128'000.- à celle qui avait été prévue dans le cadre du budget. Dans cette période d'incertitudes, il est rassurant de constater que, globalement, nous avons pu maîtriser nos charges et éviter ainsi un déficit trop important.

On notera, au chapitre des bonnes surprises, des rentrées fiscales bien supérieures aux prévisions, notamment concernant les personnes morales et la part communale sur l'impôt des frontaliers.

A contrario nous devons constater un accroissement considérable des charges liées à l'aide sociale ce qui, dans le contexte économique actuel, n'est guère surprenant et du subventionnement des parents plaçant leurs enfants dans les différentes crèches de la région. Par ailleurs la nouvelle loi sur l'approvisionnement électrique (LapEI) a eu un impact très négatif sur les marges dégagées par nos Services industriels dans la vente d'électricité.

Il est bien entendu possible d'obtenir un exemplaire du rapport et des comptes 2009 en s'adressant directement à l'administration communale.

J.-F. de Cerjat, administrateur communal

□ Noces d'or

Comme chaque année au mois de mai, la Commune fête ses jubilaires, autant les personnes qui fêtes leurs nocés d'or (50), d'émeraude (55), de diamant (60) et plus que celles qui atteignent leur 90 anniversaire ou qui le dépassent. En 2010, une centenaire sera d'ailleurs fêtée !

Elle les accueille à la Salle de spectacles pour un souper, avec la collaboration de la Société de développement qui s'occupe de la décoration des tables et de l'animation musicale.

En 2010, les personnes suivantes étaient jubilaires :

Noces d'Or (50)

M. et Mme Maurice Aubée
M. et Mme Louis Barbezat
M. et Mme Jean-Pierre Borel
M. et Mme René Borel
M. et Mme Max Furter
M. et Mme Ernest Humm
M. et Mme Marcel Künzle
M. et Mme Gérard Magranville

Noces d'Emeraude (55)

M. et Mme Rito Bettosini
M. et Mme Marcel Clément
M. et Mme Bernard Liengme
M. et Mme Erwin Roos
M. et Mme Alberto Rossetti
M. et Mme Yves de Rougemont

Noces de Diamant (60)

M. et Mme Clément Ruedin

90 ans:

Mmes Bächler Verena, Cattin Odile, Ducommun-dit-Verron Oriele et Février Hélène.
M. Schreyer Louis.

+ de 90 ans

Mmes Alioth Georgette, Bindith Clara, Brasey Herma, Bulliard Marcelle, Clémence Odette, Ducommun-dit-Verron Milca, Gassmann Marie, Geiser Marguerite, Giroud Lucie, Jaquet Hélène, Moulin Antoinette, Mérat Margherita, Noverraz Joffrine, Pizzera Madelaine, Racine Annette, Ravenel Elisabeth, Stauffer Gabrielle et Thüler Julia.
MM. Bindith Charles-Henri, Bulliard André, Duvanel Henri, Geiser Theophile Willy, Leuchter Salomon, Mader Georges-Alfred et Ruedin Clément

100 ans

Mme Guyaz Marie Rose

□ Le Fonds d'entraide de Boudry

Le Fonds d'entraide, comme son nom l'indique, est destiné à venir en aide aux plus défavorisés parmi les citoyens de Boudry. Il est alimenté par des dons privés ou publics (p.ex. Loterie Romande) mais surtout avec une partie des intérêts provenant des placements bancaires du Fonds Suchard. Ce dernier a été créé en 1863 par un frère de Philippe Suchard, Auguste, qui légua à la Commune de Boudry la somme de CHF 10'000.-- en titres, affectés exclusivement au soulagement des pauvres de Boudry. (D'ailleurs, si de nos jours un membre de la famille Suchard devait tomber dans le besoin, la Commune aurait l'obligation de l'aider.)

Auparavant nommé "Comité de bienfaisance", le Fonds a évolué au fil des ans, à mesure que la société a changé. S'il servait d'abord la soupe populaire aux pauvres, cette dernière s'est transformée en paquets-cadeau puis, avec la création en 1989 d'un service social communal qui en a repris la gestion, en bons d'achat pour les familles en difficulté, et plus particulièrement pour les enfants de celles-ci.

Avec la crise, le nombre de personne à aider a augmenté de telle façon qu'il a fallu introduire des critères de sélection et c'est ainsi qu'il a été décidé de n'aider plus que les familles monoparentales à l'aide sociale, les bons étant donnés en fonction du nombre d'enfants.

Avec la création du Guichet social régional (GSR) à Colombier, réunissant 11 communes du littoral, il devenait difficile de maintenir ce système d'aide pour les seuls habitants de Boudry et donc, dans un souci d'équité envers les autres bénéficiaires du GSR, il a été décidé que la gestion de Fonds serait reprise par l'Administration communale.

Ainsi, dès 2010, une nouvelle forme d'aide a été choisie : toujours sous forme de bons d'achat et destinée aux enfants de familles monoparentales boudryennes à l'aide sociale, elle sera désormais distribuée pour la rentrée scolaire d'août et non plus à Noël.

Tiziana Manfredi



❑ Mouvements de personnel

Du 1^{er} octobre 2009 au 30 juin 2010, nous enregistrons les mouvements suivants au sein du personnel communal :

Départs :

- M. Jacques Locatelli (retraite après 31 ans en tant qu'aide monteur au sein des Services industriels)
- Mme Gabrielle Bochsler (retraite après 28 années en tant que bibliothécaire)
- M. Cyril Grand-Guillaume (travaux publics)

Arrivées :

- Mme Nathalie Riffard, aide-bibliothécaire
- M. Tiago Rosario, monteur aux Services industriels
- M. Philippe Hochuli, cantonnier à titre temporaire)
- Mme Laurence Lanz, stagiaire employée de commerce aux Services industriels

❑ Jubilaires

Cette année, trois de nos collaborateurs fêterons leurs 20 ans d'activité au sein de différents services. Il s'agit de :

- M. Pascal Chapuisod, voyer-chef
- M. Salvatore Fundoni, finances et gérant des immeubles
- M. Pierre Staehli, comptable aux Services industriels

Editeur :

Conseil communal de Boudry

Correspondance et administration :

Administration communale
Rue Louis-Favre 37
2017 Boudry

tél : 032 843 40 60
fax : 032 843 40 66
courriel : commune.boudry@ne.ch

Internet : www.boudry.ne.ch

Tirage : 2500 exemplaires

Ont participé à la rédaction :

Messieurs les Conseillers communaux
Tiziana Manfredi
Pierre Boillod
Marc Robert
Jean-François de Cerjat

❑ Fusion de communes

Le 1^{er} mai 2010, l'ensemble des intervenants ayant participé à l'étude opérationnelle en vue de l'éventuelle fusion des communes de Bevaix, Boudry et Cortaillod se sont retrouvés à la salle Polymatou de Bevaix pour dessiner les contours de la nouvelle commune. Vous trouverez les détails des décisions arrêtées sur le site www.fusionbbc.ch ainsi qu'une foule d'autres renseignements qui vous aideront à comprendre les raisons du processus en cours et à vous forger une opinion, votre opinion, sur l'objet qui sera soumis à votation populaire le 15 mai 2011.

Voici les dates importantes à venir de ce projet :

8 décembre 2010

Signature du projet de convention de fusion par les Conseils communaux.

7 février 2011

Décision d'approbation de la convention de fusion par les Conseils généraux.

15 mai 2011

Votation populaire dans les 3 communes sur la fusion.

Mai 2012

Elections communales des autorités de la nouvelle commune si la fusion est acceptée, sinon des 3 communes.

1er janvier 2013

Entrée en force de la fusion

❑ Opération coup de balai

En date du 30 avril, les enseignants et les élèves des classes de 4^{ème} et 5^{ème} primaire des écoles de Boudry ont participé avec la collaboration du service forestier, à l'opération « coup de balai » dans les forêts communales et sur la zone de compensation écologique de Pervou.

Cet action, ciblée sur les places de pique-nique du Pré-Vert et du Pré-des-Clées pour la partie forêt a permis de nettoyer une surface équivalente à 45000 m².

Cette journée, pluvieuse en début de matinée, a suscité beaucoup d'enthousiasme chez les participants et s'est terminée par un pique-nique ensoleillé au Pré-des-Clées, organisé par le service de conciergerie.

Marc Robert, chef du Service forestier

